

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20240522-DEL_2024_050-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 26
Votants : 31

Séance du 22 mai 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :
N° DEL_2024_050

OBJET :
ACCOMPAGNEMENT JEUNES
PREMIERS SECOURS

Date de convocation : 15 mai 2024

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, Mme Nadia MEBARKI

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ)
Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)
Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE)
Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Contenu :

En attendant l'arrivée des secours, des gestes simples et vitaux peuvent faire la différence. C'est pendant ce temps d'attente que l'état d'une victime peut s'aggraver et c'est pour cela qu'il faut les bons réflexes pour savoir comment agir.

Ces victimes peuvent être sauvées grâce à des gestes simples. Chacun d'entre nous peut apprendre les bases de ces réflexes qui permettent de sauver des vies.

Chaque année en France, des milliers de personnes sont victimes d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, à l'école, dans les structures d'accueils de loisirs...).

La ville de RIVE DE GIER souhaite accompagner les jeunes dans cette formation afin qu'ils puissent être formés aux gestes de premiers secours PSC1.

Pour cela la ville souhaite accompagner les jeunes sous deux volets :

Le premier par le biais des lycées de la ville avec un volume de 20 places soit 2 sessions qui seront en lien avec le pass région.

Le second à destination de 30 jeunes de la commune qui pourront directement s'inscrire en mairie, les formations seront réparties sur la période de juillet à décembre 2024.

Soit un total de 50 jeunes qui pourront accéder à cet accompagnement si précieux dans le quotidien de chaque citoyen.

Les périodes :

- 2 formations durant la période estivale
- 1 formation en octobre 2024
- 1 formation en novembre 2024
- 1 formation en décembre 2024

L'ensemble de la formation sera encadré par des formateurs professionnels.

Point financier :

JEUNESSE :

La somme sera imputée au compte : 3JEU 611 422 3000€

Proposition :

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M.le Maire à signer la convention lorsque cette dernière sera transmise à la ville.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE